



THEMATIQUES	REponses
Les opportunités d’investissement aux Seychelles	<p>En période de Covid-19, le Seychelles Investment Board a insisté sur la continuité des investissements pour le développement d’activité en propre aux Seychelles. Toutefois, le climat actuel, dépendant des politiques nationales en matière de sécurité sanitaire et en matière monétaire, n’est pas encore favorable aux activités de distribution (limitées par la liste restrictive de la Central Bank of Seychelles) et de services (limités par les freins liés à l’aérien et à la politique sanitaire actuelle ; quant aux services à distance, ils en sont encore à leur balbutiements).</p> <p>Lorsque la période se sera stabilisée, le Seychelles Investment Board recommande de prioriser les investissements dans les secteurs suivants : Tourisme, Economie Bleu, ICT, Financial services. De manière subsidiaire, les investissements sont également bienvenus dans les secteurs de l’éducation, l’immobilier les ENR, l’agriculture, les services professionnels et la santé.</p>
Les niches dans le secteur du développement durable	<p>Les Seychelles assument un leadership en Afrique en matière de conservation, autant sur la faune que sur la flore. Toutefois, la démarche de développement durable, entendue au sens des ISO 26 000 / 14 001 / 5 001, se structure progressivement, mais pas encore de manière à générer des opportunités récurrentes dans ce secteur. Toutefois, certains s’imposent au secteur privé avec la proposition d’offres encourageantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L’efficacité énergétique notamment pour les entreprises ▪ La production d’énergie verte pour diversifier le mix énergétique ▪ Le tri et la valorisation des déchets ▪ L’appui aux ONG locales <p>Le secteur industriel nécessite encore une structuration locale pour qu’une transition verte et durable puisse s’effectuer.</p>
Les besoins du secteur hôtelier	<p>Ils sont essentiellement de l’ordre de l’importation des produits frais et alimentaires. Toutefois, les wholesalers locaux, bien qu’intéressés à importer ces produits (fruits, légumes, viandes), ne souhaitent pas s’engager sur le moment sur de nouveaux partenariats et de nouvelles commandes tant qu’il n’y aura pas une reprise franche du tourisme.</p>

La crise du covid-19 impacte nos économies insulaires et oblige nos décideurs, du public comme du privé, à prendre toutes les initiatives permettant de relever le défi de la transition économique par l'innovation et le développement durable.

Parmi elles, la coopération régionale a pu jouer jusqu'à présent un rôle structurant au bénéfice de ses acteurs : si sa consolidation est de bon augure pour le développement de relations économiques durables entre les îles, elle doit s'affirmer, dans un contexte de crise, comme un levier multi-sectoriel de croissance inclusive et soucieux de son impact environnemental.

Tous les secteurs sont concernés, à commencer par l'industrie, qui a fait ses preuves dans la zone en se positionnant comme un groupement d'opérateurs économiques solides au service de la sécurité alimentaire notamment, et de l'activité économique en général. C'est dans cette perspective que le Club Export Réunion, avec ses partenaires de la Zone Océan Indien, ont proposé une série de webinaires consacrés au développement économique régional, sous l'angle des moteurs de la reprise.

Pour ce **webinaire Seychelles - Réunion**, nous avons eu le plaisir de recevoir pour nous éclairer : Madame Fadette KHAN, Senior Policy Analyst au Département Industrie et Entreprenariat (DOIED), Monsieur Lenny GABRIEL, Deputy CEO au Seychelles Investment Board (SIB), Monsieur Louis DE LABAUVE D'ARIFAT, Operations Manager à Maurilait Seychelles, Monsieur André BOOYSE, Project Manager à Central Common Cold Storage (CCCS – Jaccar Holding), Monsieur Daniel MOREAU, président de l'Association des Industriels Réunionnais (ADIR).

La coanimation a été faite par Monsieur Alain FOULON (DG de Eco Austral) et Monsieur Laurent LEMAITRE (Président du Club Export Réunion).

Chronologiquement, grâce à cette initiative du secteur privé, et avec le soutien des secteurs publics des 2 territoires, 5 axes ont pu être mis en avant :

1°) Des effets modérés du Covid sur la santé publique en général : 11 malades finalement guéris, 0 morts.

2°) Des effets du Covid sur l'économie seychelloise : Sur le plan macroéconomique, la diversification est la pierre angulaire de l'économie post-Covid et fait consensus autant dans le privé que dans le public pour moins dépendre du tourisme, par ailleurs premier pourvoyeur de devises pour le pays. Sur ce sujet, la chute de la Rs dans une économie dépendante des importations a mis en exergue les fragilités systémiques de la sécurité alimentaire et sanitaire du pays. Sur le plan microéconomique, les industries comme Maurilait ont résisté et ont su rebondir au bénéfice de l'emploi local et d'un retour à la normale.

3°) D'une prise de hauteur sur le contexte local de l'investissement dans le secteur industriel : le secteur industriel seychellois se développe grâce à des investissements étrangers qui évoluent dans un cadre public sécurisant et globalement attractif. Si certaines politiques publiques nécessitent d'être revues, la feuille de route régionale est claire au moins du côté du SADC sans qu'elle n'empêche l'exercice de coopération simultanée, avec d'autres espaces de coopération.

4°) D'une prise de hauteur sur les considérations environnementales dans le secteur industriel local : les considérations environnementales font l'objet de procédure obligatoire d'assistance et non de conformité. Elles relèvent donc de l'initiative des entreprises, qui dans notre webinaire, font en sorte de jouer au mieux la carte de la durabilité.

5°) Des perspectives de coopération possibles avec la Réunion : il existe un potentiel dans la zone IOC et plus particulièrement la Réunion, sur le transfert de savoir-faire / compétences / technologies issues d'un vécu historique crédible, que ce soit en local ou à l'export. Ce potentiel peut aujourd'hui se déployer au moyen de plusieurs plateformes tel que Cap Business Océan Indien, la convention AMM/SIM/ADIR et l'Union Européenne (InterregV). Le gouvernement seychellois se dit quant à lui prêt à collaborer sur le label « Seychelles Made », une fois qu'il sera lancé ainsi que le développement d'investissement sur le territoire seychellois de petites unités de production à très haute valeur ajoutée.